



ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

JOURNAL

Parait en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe

No. 4

Quarante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé

23 mai 1996

PROGRAMME DES SÉANCES DU JEUDI 23 MAI 1996

9h00	CINQUIÈME SÉANCE DE LA COMMISSION A	SALLE XVIII
9h00	CINQUIÈME SÉANCE DE LA COMMISSION B	SALLE XVII
14h30	SIXIÈME SÉANCE DE LA COMMISSION A	SALLE XVIII
14h30	SIXIÈME SÉANCE DE LA COMMISSION B	SALLE XVII
16h30	CINQUIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE	SALLE DES ASSEMBLÉES
Immédiatement après la séance plénière	BUREAU DE L'ASSEMBLÉE	SALLE VII

**PROGRAMME DES SÉANCES DU
VENDREDI 24 MAI 1996**

9h00	SEPTIÈME SÉANCE DE LA COMMISSION A	SALLE XVIII
9h00	SEPTIÈME SÉANCE DE LA COMMISSION B	SALLE XVII
14h30	HUITIÈME SÉANCE DE LA COMMISSION A	SALLE XVIII
14h30	HUITIÈME SÉANCE DE LA COMMISSION B	SALLE XVII

**PROGRAMME DE TRAVAIL DES
SÉANCES DU JEUDI 23 MAI 1996**

09h00 et 14h30

**CINQUIÈME ET SIXIÈME SÉANCES DE LA
COMMISSION A**

Salle XVIII

Premier rapport de la Commission A (projet)

Document A49/42 (projet) contenant un projet de résolution :

- *Renforcement des soins infirmiers et obstétricaux*

Point 17

Mise en oeuvre de résolutions (rapports de situation du Directeur général)

- Stratégie pharmaceutique révisée (résolution WHA47.13)

Document EB97/1996/REC/1, résolution EB97.R14
Document A49/A/Conf. Paper No.2

- Santé reproductive (résolution WHA48.10)
- Santé au travail (résolution WHA33.31)

Document EB97/1996/REC/1, résolution EB97.R6

**Si l'horaire le
permet**

- Lutte contre les troubles dus à une carence en iode (résolution WHA43.2)

Document EB97/1996/REC/1, résolution EB97.R9

09h00 et 14h30

**CINQUIÈME ET SIXIÈME SÉANCES DE LA
COMMISSION B**

Salle XVII

Point 17

Mise en oeuvre de résolutions (rapports de situation du Directeur général)

- Tabac ou santé (résolution WHA48.11)

Document EB97/1996/REC/1, résolutions EB97.R7 et EB97.R8
Document A49/INF.DOC./2

Premier rapport de la Commission B (projet)

Document A49/38 (projet) contenant quatre projets de résolution

Deuxième rapport de la Commission B (projet)

Document A49/40 (projet) contenant quatre projets de résolution et un projet de décision

Point 29

Situation sanitaire de la population arabe dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine, et assistance sanitaire à cette population

Documents A49/21, A49/INF.DOC./4, A49/INF.DOC./5 et A49/INF.DOC./6

- Point 30 Collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales
- Point 30.1 Questions générales
- Document EB97/1996/REC/1, résolutions EB97.R5, EB97.R15, EB97.R16 et EB97.R17
Documents A49/22 et Add.1, A49/27, A49/31 et A49/INF.DOC./3
- Point 30.2 Suivi et mise en oeuvre coordonnés des plans d'action issus de conférences internationales
- Document A49/23
Document A49/2/Conf. Paper No.3 et A49/B/Conf. Paper No.3 Rev.1
- Point 30.3 Décennie internationale des populations autochtones (résolutions WHA47.27 et WHA48.24)
- Document EB97/1996/REC/1, résolution EB97.R18
Document A49/24
Document A49/B/Conf. Paper No.6

Si l'horaire le permet

- Point 30.4 Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (résolution WHA48.30)
- Document EB97/1996/REC/1, résolution EB97.R19
Document A49/25
- Point 17 Stratégie mondiale de lutte contre le SIDA (résolution WHA42.33)
- Document A49/4

16H30

CINQUIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

**Salle des
Assemblées**

- Point 14 Approbation des rapports des commissions principales
- Premier rapport de la Commission A**
- Document A49/42 (projet) contenant provisoirement un projet de résolution :
- *Renforcement des soins infirmiers et obstétricaux*
- Premier rapport de la Commission B**
- Document A49/38 (projet) contenant provisoirement quatre projets de résolution :
- *Rapport financier sur les comptes de l'OMS pour l'exercice 1994-1995, rapport du Commissaire aux Comptes, et observations y relatives du Comité de l'Administration, du Budget et des Finances (article 18 f) de la Constitution; articles 11.3 et 12.9 du Règlement financier)*
 - *Etat du recouvrement des contributions*
 - *Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution*
 - *Arriérés de contributions de l'Afrique du Sud*

Deuxième rapport de la Commission B

Document A49/40 (projet) contenant provisoirement quatre projets de résolution :

- *Transferts d'Etats Membres d'une Région à une autre*
- *Rapport du groupe spécial*
- *Fonds immobilier*
- *Questions relatives au personnel : emploi et participation des femmes à l'OMS*

et un projet de décision :

- *Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies : nomination de représentants au Comité des Pensions du Personnel de l'OMS*

Point 12 Election des Membres habilités à désigner une personne devant faire partie du Conseil exécutif (articles 18 *b*), 24 et 25 de la Constitution, et articles 100 à 103 inclusivement du Règlement intérieur)

Document A49/41

Point 13 Distinctions

Document A49/INF.DOC./1

Point 13.1 Remise du Prix de la Fondation Dr A. T. Shousha

Document EB97/1996/REC/1, décision EB97(7)

Point 13.2 Remise du Prix Sasakawa pour la Santé

Document EB97/1996/REC/1, décision EB97(9)

Point 13.3 Remise du Prix de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé

Document EB97/1996/REC/1, décision EB97(10)

COMPTE RENDU DES SÉANCES

Mercredi 22 mai 1996

QUATRIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

Présidence : Dr A.J. Mazza (Argentine)
Président de la Quarante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé

Premier rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs

Le Président a présenté le premier rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs (document A49/39). Le rapport a été adopté par l'Assemblée de la Santé.

TROISIÈME SÉANCE DE LA COMMISSION A

Présidence : Professeur B. Sangster (Pays-Bas)

Point 10
(suite)

Les orateurs qui ont pris la parole au cours de cette séance ont été les délégués des pays suivants : Soudan, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Hongrie, Palestine (Observateur), République populaire démocratique de Corée, Australie, Malaisie, Viet Nam, Bélarus, Mali (qui a pris la parole au nom des pays de la zone franc et des pays associés à la politique du médicament : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, et au nom de son propre pays), Seychelles, Nigéria (qui a pris la parole au nom de la Communauté sanitaire d'Afrique de l'Ouest : Gambie, Ghana, Sierra Leone, et au nom de son propre pays), Malte, Brunéi Darussalam, Équateur, Pologne, Afghanistan, Kenya, Lituanie, Zaïre, Ouganda, Sao Tomé-et-Principe, Mongolie, Erythrée, Uruguay, Finlande et Emirats arabes unis.

Le Directeur général a répondu en attirant l'attention sur certaines questions soulevées au cours du débat. La Commission a ensuite adoptée une décision félicitant le Directeur général et exprimant sa satisfaction sur la façon dont le programme de l'Organisation a été mis en oeuvre.

Point 17

Mise en oeuvre de résolutions (rapports de situation du Directeur général)

Document A49/4

- Amélioration de la coopération technique entre pays en développement (résolution WHA43.9)

Le représentant du Conseil exécutif a résumé les vues du Conseil et dix délégations ont ensuite pris la parole. Le représentant du Conseil exécutif, le Secrétariat et le Directeur général ont répondu aux questions posées. La Commission a pris note du rapport et des progrès réalisés dans ce domaine.

QUATRIÈME SÉANCE DE LA COMMISSION A

Présidence : Dr Ana Maria Alfaro de Gamero (El Salvador)

Point 17
(suite)

Le Président est passé au point suivant, "Renforcement des soins infirmiers et obstétricaux", en portant à l'attention de la Commission le projet de résolution EB97.R1..

Le point a été présenté par le représentant du Conseil exécutif. Puis le débat a été ouvert et 41 délégations ont pris la parole.

Conformément à l'article 49 du Règlement intérieur de l'Assemblée de la Santé, un représentant de la Confédération internationale des sages-femmes et un représentant du Conseil international des infirmières ont été invités à prendre la parole.

Le représentant du Conseil exécutif a fait quelques remarques supplémentaires et le Secrétariat a répondu aux questions posées.

Le projet de résolution sur le Renforcement des soins infirmiers et obstétricaux contenu dans la résolution EB97.R1 du Conseil exécutif a été adopté tel que modifié par consensus.

TROISIÈME SÉANCE DE LA COMMISSION B

Présidence : Dr Olive Shisana (Afrique du Sud)

Point 21
(suite)

Réformes à l'OMS et adaptation de l'OMS aux changements mondiaux

Point 21.3

Révision de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé (résolution WHA48.14)

Le représentant du Conseil exécutif a informé la Commission des discussions qui ont eu lieu lors de la session de Janvier 1996 du Conseil. Le Secrétariat a présenté ce point. Vingt et une délégations ont pris la parole. Le Secrétariat a répondu aux observations et aux recommandations. Le Conseiller juridique a apporté des éclaircissements. La Commission a pris note des progrès réalisés.

Point 21.4

Transferts d'Etats Membres d'une Région à une autre

Le représentant du Conseil exécutif a informé la Commission des discussions qui ont eu lieu lors de la session de Janvier 1996 du Conseil. Six délégations ont pris la parole. Le projet de résolution contenu dans la résolution EB97.R3, *Transferts d'Etats Membres d'une Région à une autre* (document EB97/1996/REC/1), a été approuvé.

Point 21.5

Rapport du groupe spécial

Le représentant du Conseil exécutif a informé la Commission des discussions qui ont eu lieu lors de la session de Janvier 1996 du Conseil. 55 pays ont coparrainé le projet de résolution contenu dans le document A49/B/Conf.Paper N° 1, *Rapport du groupe spécial*. Dix délégations ont pris la parole. Le projet de résolution a été approuvé.

Point 22

Réforme budgétaire (résolutions WHA48.25 et WHA48.26)

Le représentant du Conseil exécutif a informé la Commission des discussions qui ont eu lieu lors de la session de Janvier 1996 du Conseil. Dix délégations ont pris la parole. Le Secrétariat a répondu aux observations et aux questions soulevées.

QUATRIÈME SÉANCE DE LA COMMISSION B

Présidence : Dr Olive Shisana (Afrique du Sud)

Point 25

Fonds immobilier

Le représentant du Conseil exécutif a informé la Commission des discussions qui ont eu lieu lors de la session de Janvier 1996 du Conseil. Le Secrétariat a apporté de nouveaux éclaircissements. Huit délégations ont pris la parole. Le projet de résolution contenu dans la résolution EB97.R22, *Fonds immobilier* (document EB97/1996/REC/1), a été approuvé.

Point 26

Questions relatives au personnel : emploi et participation des femmes à l'OMS

Le représentant du Conseil exécutif a informé la Commission des discussions qui ont eu lieu lors de la session de Janvier 1996 du Conseil. Le Secrétariat a présenté ce point. Seize délégations ont pris la parole. Le Secrétariat et le Directeur régional pour les Amériques ont répondu aux questions et apporté des éclaircissements. Le projet de résolution contenu dans la résolution EB97.R12, *Emploi et participation des femmes à l'OMS* (document EB97/1996/REC/1), a été approuvé tel qu'amendé.

Point 27

Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies : nomination de représentants au Comité des Pensions du Personnel de l'OMS

Le Président a invité la Commission à désigner un membre et un membre suppléant au Comité des Pensions du Personnel de l'OMS. La délégation du Burkina Faso, appuyée par la délégation de l'Ouganda, a proposé le Professeur H. Agboton (Bénin) comme membre du Comité; la délégation du Brunéi Darussalam, appuyée par les délégations des Iles Cook et de l'Australie, a proposé le Dr S. Tapa (Tonga) comme membre suppléant. La Commission a décidé de recommander ces nominations à l'Assemblée de la Santé.

Point 28

Amendements aux articles 24 et 25 de la Constitution (résolution EB96.R1)

Le représentant du Conseil exécutif a informé la Commission des discussions qui ont eu lieu lors de la session de Janvier 1996 du Conseil. Le Conseiller juridique a apporté des éclaircissements et indiqué la marche à suivre. Quatorze délégations ont pris la parole. Le Conseiller juridique a apporté de nouveaux éclaircissements. Une motion pour surseoir à l'examen des amendements aux articles 24 et 25 de la Constitution a été mise au vote et approuvée à la majorité.

RÉUNIONS TECHNIQUES

La réunion technique suivante se tiendra aujourd'hui, **Jeudi 23 mai**.

13h00 – 14h00

Développement du partenariat entre l'OMS et la Banque mondiale

La réunion se tiendra dans la Salle IX. L'interprétation sera assurée en anglais, arabe, espagnol et français.

Depuis la première réunion de synthèse OMS/Banque mondiale tenue en 1994, à l'issue de laquelle des recommandations avaient été faites sur des procédures de développement agréées, l'OMS et la Banque mondiale ont collaboré plus étroitement dans plusieurs pays. La réunion technique traitera essentiellement de deux pays, le Bangladesh et le Sierra Leone. Au Bangladesh, la Banque Mondiale alloue une subvention de plus de US\$ 600 millions au quatrième projet "Santé et Population" auquel participent plusieurs donateurs d'aide bilatérale et pour lequel l'OMS fait fonction d'agent d'exécution en fournissant une contribution technique globale. Au Sierra Leone, l'OMS et la Banque mondiale organisent des consultations approfondies pendant toute la phase de planification. Il s'agit là de deux modèles différents d'appui de l'OMS et de la Banque mondiale. Le groupe d'experts comprend des représentants des Ministères de la Santé du Bangladesh et du Sierra Leone; le Dr Richard G.A. Feachem, Conseiller principal, les Chefs du Département de la population et des ressources humaines et des Bureaux régionaux de l'Afrique et de l'Asie du Sud, Washington D.C, pour la Banque mondiale; le Dr Yuji Kawaguchi, Directeur de la Division des Affaires interinstitutions, et les représentants des Bureaux régionaux de l'OMS pour l'Afrique et l'Asie du Sud-Est, pour l'Organisation mondiale de la Santé.

PROJETS DE RÉSOLUTIONS ET DE DÉCISIONS RECOMMANDÉES PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF POUR ADOPTION PAR L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ

Les délégués sont informés que le Conseil exécutif a, lors de sa quatre-vingt-dix-septième session, proposé à l'Assemblée de la Santé d'adopter les projets de résolutions et de décisions suivants. Ces résolutions et décisions sont contenues dans le document EB97/1996/REC/1 – Conseil exécutif, quatre-vingt-dix-septième session : Résolutions et décisions, 1996.

Point de l'Assemblée	Titre de la résolution	N° de la résolution/ décision et page du document
17	Stratégie pharmaceutique révisée	EB97.R14, p. 16
17	Stratégie mondiale de l'OMS pour la santé au travail pour tous	EB97.R6, p. 6
17	Programme "tabac ou santé"	EB97.R7, p. 8
17	Convention-cadre internationale pour la lutte antitabac	EB97.R8, p. 9
17	Lutte contre les troubles dus à une carence en iode	EB97.R9, p. 10
18.1	Eradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique	EB97.R24, p. 27
30.1	Fourniture de médicaments soumis à contrôle dans les situations d'urgence	EB97.R5, p. 5
30.1	Collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales : politique de collaboration de l'OMS avec les partenaires pour le développement sanitaire	EB97.R15, p. 18
30.1	Collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales : orientation de la politique de l'OMS pour le redressement et le développement de l'Afrique	EB97.R16, p. 19
30.1	Collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales : renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence	EB97.R17, p. 20
30.4	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)	EB97.R19, p. 21
31	Modification du Règlement applicable aux tableaux et comités d'experts	EB97(5), p. 29

INTERVENTIONS DES DÉLÉGUÉS EN COMMISSION A ET COMMISSION B

Les délégués désirant inscrire leur nom sur la liste des intervenants aux débats sur d'autres points que le point 10 en Commission A ou en Commission B, ou faire distribuer des projets de résolutions, devront s'adresser au Secrétaire ou aux Secrétaires adjoints de la Commission en question (voir ci-après). A cet égard, veuillez aussi consulter le document A49/DIV/1.

<i>Commission A :</i>	Secrétaire :	Dr B. Thylefors	- bureau E.3019, tél. 77361/77353
	Secrétaires adjoints :	Dr G. Dorros	- bureau E.3019, tél. 77363/77354
		Mme A. Williams	- bureau E.3019, tél. 77363/77354
<i>Commission B :</i>	Secrétaire :	M. A. Asamoah	- bureau E.3016, tél. 77356/77349
	Secrétaires adjoints :	Dr M. Karam	- bureau E.3016, tél. 77357/77350
		Mlle M. Vallanjon	- bureau E.3016, tél. 77358/77350

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS

Les comptes rendus provisoires des première et deuxième séances des Commissions A et B devraient être disponibles le vendredi 24 mai et ceux des troisième et quatrième séances le samedi 25 mai. Les comptes rendus provisoires des séances ultérieures des Commissions seront envoyés aux délégués après la clôture de l'Assemblée de la Santé.

RÔLE DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL EXÉCUTIF

Le Conseil exécutif a un rôle important à jouer dans les affaires dont traite l'Assemblée de la Santé. Et cela, conformément à la Constitution de l'OMS, aux termes de laquelle le Conseil exécutif doit appliquer les décisions et directives de l'Assemblée de la Santé, agir comme organe exécutif de l'Assemblée, et donner à celle-ci des consultations sur les questions qu'elle lui soumet. Le Conseil est en outre habilité à soumettre des propositions de sa propre initiative.

Le Conseil exécutif a désigné quatre de ses membres pour le représenter à l'Assemblée de la Santé.¹ Ces représentants ont pour mission d'exposer, au nom du Conseil, les principaux points soulevés lors des discussions du Conseil sur les problèmes qui doivent être signalés à l'attention de l'Assemblée, et expliquer les raisons et la portée de toute recommandation soumise par le Conseil à l'examen de l'Assemblée. Il leur appartient aussi de répondre aux questions qui peuvent être posées au cours des débats de l'Assemblée sur les problèmes en cause lorsqu'ils estiment que la position adoptée par le Conseil demande à être éclaircie. Les déclarations qu'ils sont ainsi amenés à faire, en tant que membres du Conseil chargés de transmettre ses vues, sont donc à distinguer de celles de délégués exprimant les vues de leur gouvernement.

ANNONCES

Le point 18.1 de l'ordre du jour, **Eradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique**, sera examiné en Commission A le vendredi 24 mai 1996, à 9h00; l'examen de ce point sera suivi de celui du point 18.2, **Maladies infectieuses nouvelles, émergentes et réémergentes, et révision du Règlement sanitaire international**.

¹ Document EB97/1996/REC/1, décision EB97(1).

RÉUNIONS

Le Secrétariat a été informé que les réunions suivantes auraient lieu pendant la durée de l'Assemblée de la Santé :

Jeudi 23 mai

- 08h00 – 08h30 **Réunion des pays de l'Union européenne**
La réunion se tiendra dans la Salle VII.
- 08h00 – 09h00 **Réunion des pays nordiques**
La réunion se tiendra dans la Salle X.
- 08h15 **Réunion des chefs de délégation des Etats Membres de la Région africaine avec le Directeur général**
La réunion se tiendra dans la Salle IX. L'interprétation sera assurée en anglais et français.
- 08h15 **Réunion des pays de la Communauté des Caraïbes (CARICOM)**
La réunion se tiendra dans la Salle A.206.
- 08h30 – 09h00 **Réunion du groupe des pays d'Europe occidentale et autres**
La réunion se tiendra dans la Salle VII.
- 08h30 – 09h00 **Réunion des délégations des Etats Membres de la Région de la Méditerranée orientale**
La réunion se tiendra dans la Salle XII. L'interprétation sera assurée en anglais, arabe et français.

Vendredi 24 mai

- 08h00 – 08h30 **Réunion des pays de l'Union européenne**
La réunion se tiendra dans la Salle VII.
- 08h00 – 09h00 **Réunion des pays nordiques**
La réunion se tiendra dans la Salle X.
- 08h30 – 09h00 **Réunion du groupe des pays d'Europe occidentale et autres**
La réunion se tiendra dans la Salle VII.
- 08h30 – 09h00 **Réunion des délégations des Etats Membres de la Région de la Méditerranée orientale**
La réunion se tiendra dans la Salle XII. L'interprétation sera assurée en anglais, arabe et français.
- 09h00 – 12h00 **Consultation informelle sur la coopération entre le Programme OMS de Lutte contre les Toxicomanies (PSA) et les organisations non gouvernementales**
La réunion se tiendra dans la Salle M105 au Siège de l'OMS.
- 12h30 – 14h30 **"Intégration de la salubrité et de la sécurité de l'eau et des aliments - le rôle des femmes" organisé par le Groupe de travail des ONG sur la nutrition de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**
La réunion se tiendra dans la Salle IX. Le but de cette réunion est de souligner l'importance des questions de disparités sexuelles dans le domaine de la salubrité et de la sécurité de l'eau et des aliments, l'intérêt de l'éducation et la nécessité d'intégrer tous les partenaires dans la recherche de solutions permettant d'assurer la salubrité et

la sécurité de l'eau et des aliments. Les résultats de cette réunion feront l'objet d'une contribution des ONG qui sera présentée au Sommet mondial de l'alimentation à Rome en novembre 1996.

- 13h30 – 14h00 **Réunion sur la santé mentale en Afrique**
La réunion se tiendra dans la **Salle du Conseil exécutif**, au **Siège de l'OMS**.
L'interprétation sera assurée en anglais et français.
- 17h30 – 18h30 **"Forger la liberté en transcendant la peur" : Conférence commémorative**
Dr Brock Chisholm, par Son Excellence l'Ambassadeur Jaap A. Walkate,
Président du Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des
Nations Unies pour les victimes de la torture
La conférence aura lieu dans la **Salle VII**.

Samedi 25 mai

- 08h00 – 08h30 **Réunion des pays de l'Union européenne**
La réunion se tiendra dans la **Salle VII**.
- 08h00 – 09h00 **Réunion des pays nordiques**
La réunion se tiendra dans la **Salle X**.
- 08h30 – 09h00 **Réunion du groupe des pays d'Europe occidentale et autres**
La réunion se tiendra dans la **Salle VII**.

EXPOSITIONS

Pendant la durée de l'Assemblée de la Santé, plusieurs expositions sont organisées dans différents secteurs du Palais des Nations sur des sujets en rapport avec l'ordre du jour de l'Assemblée.

Salle des Pas perdus

- Filariose lymphatique, avec film vidéo et module informatique interactif
- Tabac ou santé
- Aide humanitaire de l'OMS à la Bosnie-Herzégovine, la Croatie et la République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro)
- Lutte contre les maladies tropicales
 - Paludisme
 - Leishmaniose
 - Maladie de Chagas
 - Trypanosomiase
 - Dracunculose
 - Dengue et dengue hémorragique
- Kikwit : en hommage aux victimes du virus Ebola

Entrée du bar le Serpent

- De Jenner aux vaccins modernes, avec film vidéo
- Famille et santé en matière de reproduction – Programmes pour les populations
- Sécurité transfusionnelle
- Lutte contre les parasites intestinaux, avec film vidéo

Bar le Serpent

- Salubrité des aliments
- Programme d'action pour l'élimination de la lèpre
- Urgences sanitaires
- Kit d'intervention d'urgence en cas d'épidémie : démonstrations quotidiennes à 12h30, 13h00 et 17h00.
- Tchernobyl : les séquelles
- La santé à l'école, avec film vidéo
- Film vidéo : Villes-Santé

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES : BUREAU DE LIAISON

Tous les jours, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et pendant toute la durée de l'Assemblée mondiale de la Santé, des membres du personnel de l'OMS se tiendront au Bureau de liaison avec les ONG, Salle A.265 (près du bureau des renseignements), poste téléphonique 76511/76512, pour répondre aux questions des représentants d'organisations non gouvernementales assistant à l'Assemblée. Ils aideront bien volontiers ces organisations à se procurer les renseignements dont elles pourraient avoir besoin à cette occasion.

Le nombre de places disponibles pour les ONG dans les salles de réunion des Commissions étant limité, des places supplémentaires ont été mises à leur disposition dans la tribune du public (troisième étage). Pour les places disponibles dans les salles de réunion des Commissions, la priorité sera donnée aux ONG collaborant avec les programmes de l'OMS dont les activités concerneront le point de l'ordre du jour en discussion.

L'OMS SUR INTERNET

La page d'accueil de l'OMS sur Internet (<http://www.who.ch>) permet un accès électronique aisé à l'information disponible au Siège de l'OMS. On y trouve une description des programmes et des manifestations spéciales, des communiqués de presse, bulletins d'information et documents en texte intégral, des statistiques, des informations sur les maladies et les flambées épidémiques, des dossiers d'information sur les pays ainsi que le catalogue des publications de l'OMS. On peut également, à partir de la page d'accueil de l'OMS, quitter Genève pour se connecter aux pages d'accueil des bureaux régionaux de l'OMS. Les délégués sont invités à consulter le site Internet de l'OMS ainsi que les pages des institutions des Nations Unies ou d'autres organismes traitant de la santé. Des terminaux Internet sont à la disposition des délégués à la Bibliothèque de l'OMS, dans la salle E174, au premier sous-sol du bâtiment du Siège, de 08h30 à 17h00. Le personnel de la Bibliothèque est à leur disposition à tout moment pour une démonstration. Les délégués intéressés sont invités à prendre contact avec la Bibliothèque de l'OMS, poste téléphonique 2062.

COUVERTURE AUDIOVISUELLE PAR LE SERVICE DES MÉDIAS DE L'OMS

Radio : Les délégués qui désireraient un enregistrement des déclarations faites pendant l'Assemblée doivent en faire la demande, à l'avance si possible, au studio de radio, Salle A.266 (derrière le Bar des délégués), poste téléphonique 73250/76553. Les enregistrements sont fournis gratuitement.

Vidéo : Les délégués qui souhaiteraient que leurs interventions au cours du débat en Commission A sur le *Rapport sur la Santé dans le Monde* soient enregistrées sur cassette vidéo peuvent en faire la demande à l'avance au bureau A. 561, poste téléphonique 76819/76890. Le prix de la cassette est de Fr.s. 100.-.

PUBLICATIONS DE L'OMS

Un large choix de publications de l'OMS peut être obtenu au comptoir de vente OMS, bureau 4141, au 4^e étage du bâtiment du Siège, ouvert sans interruption de 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi. Une remise de 50 % est accordée sur ces achats.

Des publications sont également en vente au Palais des Nations, au comptoir de vente situé en face du bureau des renseignements de l'Assemblée, entre les portes 13 et 15.

Les délégués qui souhaiteraient envisager la distribution de publications de l'OMS dans leur pays sont invités à prendre rendez-vous par téléphone avec M. A. Wieboldt, Chef du Service de Distribution et Vente, bureau 4155, 4^e étage du bâtiment du Siège, poste téléphonique 2476.

Les délégués qui souhaiteraient envisager la traduction de publications de l'OMS dans des langues autres que les langues officielles de l'Organisation sont invités à prendre rendez-vous par téléphone avec le Dr E. Corrigan, Division des Services d'Édition, de Traduction et de Bibliothèque, bureau 4018, 4^e étage du bâtiment du Siège, poste téléphonique 2417/2419.

COURRIER DES DÉLÉGUÉS

Le courrier personnel adressé aux délégués et autres participants doit être retiré par les destinataires au bureau des renseignements (comptoir A.240). Les casiers situés près du comptoir des documents sont réservés exclusivement aux documents officiels de l'OMS, produits et distribués par le service OMS de distribution des documents.

EXPÉDITION DES DOCUMENTS AUX DÉLÉGUÉS

Pour éviter aux délégués d'avoir à transporter leurs documents, le Secrétariat les expédiera par courrier ordinaire. Ces documents, solidement attachés et portant une étiquette avec le nom et l'adresse des destinataires, devront être déposés au comptoir de distribution des documents, où l'on pourra obtenir des étiquettes spéciales.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE VOYAGE

Les délégués sont invités à présenter leur demande de remboursement de frais de voyage au bureau des voyages de l'OMS, Salle A.239, conformément aux dispositions de la résolution WHA30.11.

= = =